

# COMMENT PARTAGER LES RICHESSES ?

Vous avez le choix entre 3 options :

- L'égalité
- L'équité
- L'efficacité immédiate apparente



## DÉFINITIONS

### L'ÉGALITÉ

L'égalité vise à donner à chacun les mêmes chances d'épanouissement. Chacun reçoit la même quantité. Visible dans le suffrage universel : chaque électeur a une voix : c'est l'égalité parfaite. Cependant, les limites de l'égalité tiennent au fait qu'elle ne tient pas compte des différences de départ...

### L'ÉQUITÉ

L'équité, elle, prend en compte l'impact des circonstances personnelles, du contexte familial, des systèmes, des politiques et des sociétés sur les occasions dont une personne bénéficie et les obstacles qu'elle doit surmonter pour combler ses besoins.



### L'ÉQUITÉ, C'EST L'ÉGALITÉ AVEC UNE JUSTE DOSE D'INÉGALITÉ.

*Cette dose permet de remédier aux injustices (par exemple sociales mais aussi liées à la santé)*

**Pratiquer l'équité permet de promouvoir la justice sociale.**

La justice sociale = égalité + solidarité, ce qui entraîne une équité dans la distribution des richesses/ressources. Un exemple concret : tout le monde a droit au remboursement de ses frais médicaux (égalité), mais grâce au principe de solidarité de la sécurité sociale, les personnes démunies sont mieux remboursées, ce qui renforce l'équité.

# LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Vous aviez le choix entre 2 options :

- Rejoindre l'autre groupe
- Vous séparer d'eux



## DÉFINITIONS

### DIVERSITÉ CULTURELLE

C'est la reconnaissance des différentes cultures, c'est-à-dire des différentes langues, histoires, religions, traditions, modes de vie ainsi que toutes les particularités attribuées à ces cultures.

### TROIS POSSIBILITÉS

1. **Le communautarisme** : aucune perspective n'existe en dehors de la communauté et de ses valeurs et modes de fonctionnement internes. Dans les formes les plus dures de communautarisme, le monde est divisé en deux : les bons (les membres de la communauté) et les mauvais (les autres).
2. **Le multiculturalisme** : il y a coexistence de plusieurs cultures dans une même société. Le respect est mutuel, mais les contacts ne sont pas nécessairement nombreux.
3. Pour que le multiculturalisme devienne une richesse, on peut promouvoir des contacts entre les cultures, mais sans gommer leurs différences. On parle alors **d'interculturalité** : les cultures s'enrichissent les unes des autres, mais sans perdre leurs spécificités.



**En Belgique, le nombre de Belges issus de l'immigration équivaut à 25% de la population totale. Et le nombre d'étrangers à 11 %.**

*Il y a donc un défi posé : comment faire cohabiter des personnes qui ont des modes vie, des normes, des valeurs différentes ? Comment concilier le respect de la diversité et le respect de ses propres valeurs ?*

# LA DÉMOCRATIE

Vous aviez le choix entre 3 options :

- Quitter le débat
- Y assister
- Participer actiement



## DÉFINITION

### DÉMOCRATIE

Etymologiquement, la démocratie signifie le pouvoir du peuple, ce qui peut signifier une forme d'État où les décisions sont légitimées par le peuple.



## ANALYSE CRITIQUE

Aujourd'hui, la démocratie est « en crise ». Analysons très brièvement le problème en trois moments : les causes, les risques, les remèdes.

1. **Les causes** : les gens sont confrontés à des problèmes socio-économiques et pensent, légitimement, que la politique doit les aider à résoudre ces problèmes. Si cela n'arrive pas, les gens accusent la démocratie d'être trop lente, de favoriser certains...
2. **Les risques** : le risque est grand de voir les gens se retirer du débat public ou choisir des partis politiques qui leur font croire que tout est simple et qu'ils vont tout résoudre facilement.
3. **Les remèdes** ne sont évidemment pas simples à trouver : favoriser la participation grâce aux référendum et au tirage au sort, former les jeunes à la politique, encadrer certaines dérives des politiques, démontrer que la politique peut gagner face aux intérêts des grands acteurs économiques,...

La démocratie est en effet lente mais c'est sa force. Cela nous oblige ainsi à prendre les moyens (et donc le temps) de convaincre les partenaires ou adversaires, en refusant la loi du plus fort.



**Aujourd'hui, c'est clair, les citoyens ont fort tendance à critiquer le monde politique.**

*À ce sujet, deux questions paraissent intéressantes à développer : la démocratie, c'est quoi exactement ? Et comment pourrait-on réconcilier les citoyens avec les/la politique(s) ?*

# (IN)JUSTICE ?

Vous aviez le choix entre 2 options :

- La justice expéditive (exécution sommaire ou violence)
- Ecouter les accusés et infliger une peine réparatrice



## PEUT-ON DÉFENDRE LES PIRES CRIMINELS ?

### SELON LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS

Il faut garantir à chacun le droit de s'expliquer. En outre, toute personne accusée est présumée innocente jusqu'à ce qu'un jugement équitable ait été rendu.



## ANALYSE CRITIQUE

Le procès permet de remplacer l'émotion par une approche plus calme et plus complète. Même les pires criminels n'ont pas à influencer sur notre propre humanité. C'est en restant dignes, en permettant à la justice d'agir sereinement que nous nous montrons radicalement différents des criminels.



## ON NE PEUT PAS LAISSER DES ÉMOTIONS DÉCIDER DE LA CULPABILITÉ DE QUELQU'UN.

*Balancer sur les réseaux sociaux des commentaires appelant à une justice expéditive n'est-ce pas un peu, finalement, ressembler à ceux qu'on prétend dénoncer ?*

# L'EUTHANASIE

Vous aviez le choix entre 2 options :

- Accepter la demande des personnes âgées
- Refuser la possibilité de l'euthanasie



## QUE DIT LA LOI ?

- En 2002, la Belgique s'est dotée d'une **loi dépénalisant l'euthanasie** dans certaines situations. A la demande du patient, un médecin peut pratiquer une euthanasie si les conditions fixées dans la loi sont réunies. Cette demande est exprimée par un patient capable et conscient ou prend la forme d'une déclaration anticipée ;
- L'euthanasie n'est cependant **pas un droit immédiat** : introduire une demande d'euthanasie ne garantit pas que celle-ci soit pratiquée ;
- Même si toutes les conditions légales sont réunies, **le médecin est libre d'accepter ou de refuser** de pratiquer une euthanasie. S'il refuse, il est tenu d'en informer en temps utile le patient ou la personne de confiance éventuelle en précisant les raisons de son choix. Il doit fournir le contact d'un confrère au patient ;
- Seul le patient concerné peut demander l'euthanasie.



**L'EUTHANASIE EST PUNISSABLE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPLIE PAR UN MÉDECIN OU SI LE MÉDECIN NE RESPECTE PAS LES CONDITIONS ET PROCÉDURE FIXÉES PAR LA LOI.**

# LES DISCRIMINATIONS

Vous aviez le choix entre 3 options :

- Voter pour la loi discriminante
- Voter contre cette loi
- Refuser qu'on puisse voter une telle loi



## DÉFINITIONS

### QU'EST-CE QU'UNE DISCRIMINATION ?

C'est le traitement injuste ou inégal d'une personne sur base de caractéristiques personnelles et/ou de l'appartenance à un groupe. Discriminer, c'est donc refuser certains droits à ces personnes.

### LE PHÉNOMÈNE DE BOUC ÉMISSAIRE

En période de crise économique, la discrimination s'aggrave envers certains groupes de personnes, certaines ethnies ou communautés. On les rend responsables de la situation de crise, sans aucune raison objective.



## LES 19 CRITÈRES DE DISCRIMINATION

- 1 à 5. Critères dits « **raciaux** » : prétendue race, couleur de peau, nationalité, ascendance (origine juive) et origine nationale ou ethnique ;
- 6. **Handicap** ;
- 7. **Convictions** religieuses ou philosophiques ;
- 8. Orientation **sexuelle** ;
- 9. **Âge** ;
- 10. **Fortune** (c'est-à-dire les ressources financières : « **pauvrophobie** ») ;
- 11. **Etat civil** (discriminer les divorcés par exemple) ;
- 12. Convictions **politiques** ;
- 13. Convictions **syndicales** ;
- 14. **Etat de santé** ;
- 15. **Caractéristiques** physiques ou génétiques ;
- 16. **Naissance** (cela peut concerner les droits des enfants nés hors mariage ou adoptés) ;
- 17. **Origine sociale** ;
- 18. **Genre** ;
- 19. **Langue** ;

# LE DISCOURS DE L'EXTRÊME DROITE

Vous aviez le choix entre 3 options :

- Permettre à cette personne de s'exprimer
- Censurer cette parole



## DÉFINITION

### LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

C'est le droit de chacun à exprimer ce qu'il pense et ressent, quel que soit le moyen utilisé. C'est également le droit à être informé et à pouvoir diffuser des informations.



## JUSQU'OU VA CE DROIT ?

Dans certains cas, « user de cette liberté » pourrait conduire à commettre des délits.

- **Loi du 30 juillet 1981** : elle rend hors-la-loi les propos racistes qui incitent à la haine / violence. Donc, les propos racistes ne sont pas considérés comme une opinion, mais comme un délit.
- **Loi du 23 mars 1995 contre le négationnisme** : elle rend illégale la remise en cause de la réalité du génocide des Juifs/Tziganes par les Nazis.
- **Loi anti-discrimination du 10 mai 2007** : cette loi étend le champ de la loi de 1981 en rendant punissables les discriminations et incitations à la discrimination pour 19 critères protégés.



## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST FONDAMENTALE EN DÉMOCRATIE

*Elle est la condition essentielle de la participation politique et de la possibilité, pour les citoyens, de défendre leurs droits et de protester contre ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme injuste. Il est d'ailleurs révélateur que tous les régimes totalitaires ou populistes tendent à mettre sous tutelle les médias ou de leur imposer le silence.*

# LE RÔLE DE L'ÉCOLE

Vous aviez le choix entre 2 options :

- L'école est là pour donner un métier
- L'école est là pour se développer personnellement



## QUELLES MISSION POUR L'ÉCOLE ?

1. Promouvoir la confiance en soi et le **développement personnel** ;
2. Amener tous les élèves à être aptes à apprendre toute leur vie et à **prendre une place active** dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des **citoyens responsables** ;
4. Assurer à tous les élèves des **chances égales** d'émancipation sociale.



## ANALYSE CRITIQUE

On peut partir de l'idée reçue suivante : l'école, c'est pour apprendre ; l'éducation, c'est à la maison. L'enfant apprend ailleurs qu'à l'école : lorsqu'il est devant son ordinateur par exemple, ou lors de ses activités extrascolaires. Et donc, logiquement, puisque l'école n'a plus le monopole du savoir, on peut très bien dire que la maison n'a pas le monopole de l'éducation.



## C'EST DONC LA PERSONNE TOUT ENTIÈRE DE L'ÉLÈVE QUI EST CONCERNÉE PAR LA FORMATION REÇUE À L'ÉCOLE

*L'apprenant, le citoyen, la personne, le but étant de permettre à chacun de s'épanouir complètement dans la société en en devenant acteur. De nos jours, la prise en compte d'autrui et plus largement de la planète dans la formation fournie par l'école semble également importante.*



# LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Vous aviez le choix entre 2 options :

- Il faut garder une trace des épisodes les plus sombres
- Il faut éviter de se souvenir du passé pour ne pas être influencé

**Y A-T-IL UN SENS À ÉVOQUER LES ÉVÉNEMENTS GRAVES DU PASSÉ DEVANT LES JEUNES GÉNÉRATIONS ?**

**PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LE MAINTIEN D'UNE MÉMOIRE DU PASSÉ EST-IL UN « DEVOIR », UNE OBLIGATION MORALE ?**



## QUE DIT LA LOI ?

En mars 2009, un Décret sur le devoir de mémoire a été voté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son objectif est de soutenir toutes les initiatives liées à ce devoir de mémoire et qui favorisent, surtout chez les jeunes, « la réflexion critique, le développement d'une citoyenneté responsable et la promotion des valeurs démocratiques ».



**On ne se souvient donc pas du passé pour lui-même, mais bien pour amorcer une dynamique formatrice chez les jeunes.**

*Cette dynamique permettra alors d'éviter le retour des déviances passées et, mieux encore, d'ouvrir les yeux sur les injustices d'aujourd'hui.*

*Le lien entre le devoir et mémoire et la jeunesse s'impose alors comme une évidence teintée d'espoir*